

UNE MAJORITÉ DE CANADIENS CROIENT QUE LES MANIFESTATIONS ANTI-VACCINS DEVANT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET D'ENSEIGNEMENT DEVRAIENT ÊTRE ILLÉGALES

Jack Jedwab, Président et chef de la direction
Association pour les études canadiennes et Metropolis Canada

28 septembre 2021

INTRODUCTION:

UNE MAJORITÉ DE CANADIENS SONT EN FAVEUR D'UNE LOI INTERDISANT LES MANIFESTATIONS ANTI-VACCINS DEVANT LES INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION.

Les manifestations publiques contre les politiques de vaccination devant les hôpitaux et les écoles ont fait l'objet de beaucoup d'attention et de préoccupations. Le jeudi 23 septembre, le gouvernement du Québec a adopté à l'unanimité un projet de loi visant à interdire les manifestations anti-vaccins devant les hôpitaux, les écoles, les garderies ainsi que les cliniques d'immunisation et de dépistage COVID-19. La loi spéciale interdit toute manifestation liée à la pandémie à moins de 50 mètres des établissements susmentionnés. À cet égard, un sondage Léger pour l'Association d'études canadiennes (24-26 septembre 2021) révèle que quelque deux sur trois Québécois et autres Canadiens appuient cette législation en estiment que les manifestations anti-Vax devant les établissements de santé et d'enseignement devraient être illégales. Quelque 1537 Canadiens ont été interrogés par le biais d'un panel Web entre le 24 et le 26 septembre 2021 et, bien qu'aucune marge d'erreur ne puisse être associée à un échantillon non probabiliste à des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de 1537 répondants aurait une marge d'erreur de $\pm 2,52\%$, 19 fois sur 20

Plus de deux Canadiens sur trois pensent que les manifestations anti-Vaxx devant les établissements de santé et d'enseignement devraient être illégales.

Récemment, des personnes opposées aux politiques de vaccination ont manifesté devant des établissements de santé et d'enseignement. **Pensez-vous que les gouvernements devraient déclarer illégales les manifestations devant les écoles et les hôpitaux ?**

	Total	Atl.	QC	ON	MB/SK	AB	C-B
Oui	69%	68%	74%	63%	68%	70%	77%
Non	22%	25%	18%	25%	24%	26%	16%
Je ne sais pas	9%	7%	8%	12%	8%	4%	7%

Les Canadiens de moins de 35 ans sont un peu moins susceptibles que ceux de plus de 35 ans de déclarer illégales les manifestations anti-vax.

Récemment, des personnes opposées aux politiques de vaccination ont manifesté devant des établissements de santé et d'enseignement.

Pensez-vous que les gouvernements devraient déclarer illégales les manifestations devant les écoles et les hôpitaux ?

	Total	18 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et plus
Oui	69%	49%	58%	69%	69%	77%	81%
Non	22%	33%	32%	23%	21%	16%	14%
Je ne sais pas	9%	18%	10%	8%	11%	7%	5%

© 2021 Association for Canadian Studies
All Rights Reserved.

